Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 2

Artikel: Retraite
Autor: Rauch, Véra
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683062

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RETRAITE

VÉRA RAUCH

Le « vieillissement » de la population est un phénomène de la vie moderne. Un phénomène ayant des répercussions diverses: désoccupation plus ou moins forcée, difficultés de logement, isolement parfois pénible. La Croix-Rouge suisse ne demeure pas insensible aux problèmes des personnes âgées et nombre de ses sections ont introduit ces dernières années à leur programme d'activité des services d'assistance aux isolés, des services d'ergothérapie et d'occupation des loisirs, des matinées et des clubs pour vieillards. Mlle Véra Rauch, infirmière, aborde dans l'article suivant le problème particulier de la mise à la retraite et celui des perturbations pouvant naître chez l'individu à cette époque de transition entre la vie active et l'oisiveté forcée.

La Rédaction

L'heure du vieillissement

Le problème du *vieillissement* présente des facettes si diverses et si particulières dans chaque cas personnel qu'il justifie pleinement l'intérêt qu'il suscite autant chez les hommes de science, les infirmières, les travailleurs sociaux que chez tout profane désireux de contribuer de manière positive au bien-être de ses semblables.

Il y a deux ans nous avons essayé ici-même de montrer dans **« Echec au vieillissement »** comment prévenir des maladies et éviter des accidents qui nous menacent à l'âge avancé parce que nos organes ne suffisent plus entièrement à leur tâche et que nos réactions commencent à manquer de rapidité et de souplesse. Aujourd'hui, nous abordons des questions qui touchent ceux qui, tout en vieillissant, ont le bonheur d'être en bonne santé et qui veulent rester actifs et utiles, ceux qui, en atteignant l'âge de la retraite, ne songent pas pour autant à déserter la vie.

Mais essayons d'abord de préciser quelque peu l'immense différence qu'il faut faire entre « vieillard » et « vieillard », et combien il serait faux de vouloir les juger ou de vouloir les aider selon un schéma établi.

Nous aurons vite fait d'énumérer les traits semblables ou communs à tous les vieillards: ils ont tous plus de soixante-quinze ans, ils ont tous une longue expérience de la vie, ils souffrent sans doute tous de certaines altérations de leur santé et ils savent tous que le terme de leur vie est plus ou moins proche, car ceux qui se dérobent à cette pensée n'y sont pas moins soumis.

Peut-être faut-il voir dans cette confrontation avec la mort une des différences capitales entre l'état d'esprit du vieillard, — ou de tout grand malade conscient de son état — et celui des jeunes. Pour les premiers *« la mort est la certitude de demain »*, ainsi que s'exprime Henri de Montfreid; pour les autres elle reste problématique quant au temps, quoique présente à tous moments et inévitable en dernier lieu. Les jeunes voient moins l'urgence d'y penser.

Il semble que nous ayons déjà épuisé les faits qui mettent sur un même plan des individus fort complexes que pourtant nous désignons d'un seul mot, vague et collectif: vieillard.

Si les similitudes sont en nombre restreint, les différences, par contre, sont innombrables.

Notons trois grandes catégories d'abord: le vieillard qui vit dans sa famille, le vieillard isolé, et celui qui vit en communauté, dans une maison de repos par exemple. Deux autres cissions importantes: le vieillard bien-portant et celui qui souffre ou qui est malade. Viennent ensuite, d'une par ceux qui ont leur vie matérielle assurée, d'autre part ceux qui dépendent de leur famille ou de l'assistance publique. Il y a les croyants et il y a ceux qui ne trouvent pas la paix intérieure. Le sexe aussi joue son rôle, ainsi que le degré de développement sur le plan moral qui a plus d'importance que les questions d'érudition ou d'appartenance à tel ou tel milieu social. Puis il y a la diversité des caractères — ne mentionnons que ceux qui luttent et ceux qui subissent — et enfin il y a l'influence des habitudes.

Toutes ces conditions diverses se laissent additionner, multiplier, cumuler et interchanger à volonté; il en résultera chaque fois un individu qui diffère des autres, mais il s'agira chaque fois aussi d'un *être humain* sur lequel il vaut la peine de se pencher.

Pour chacun d'eux le problème de la vieillesse se pose de manière différente, pour nombre d'entre eux, *vieillir* signifie un drame.

Et celle de la retraite

Nous avons choisi ici, pour le développer, un moment particulièrement difficile pour qui affronte la vieillesse: l'**heure de la retraite**, celle qui met terme à l'activité professionnelle.

Qui dit retraite dit vieillesse, mais qui dit vieillesse ne dit pas décrépitude et nous allons voir que l'âge de la retraite ne correspond plus du tout et toujours à la nécessité de se retirer de la vie active.

Pourtant, soyons francs, une fois la soixantaine dépassée il faudra nous adapter aux exigences et aux déficiences de notre corps et de notre esprit. Nous ne pouvons pas demander à un moteur qui a tourné toute une vie de faire aussi bien qu'une machine neuve, ceci d'autant plus que, très probablement, nous l'aurons quelque peu malmené.

En Suisse, une loi fixe l'âge de la retraite à 65 ans pour l'homme et à 60 pour la femme. Pour le fonctionnaire, l'employé, l'ouvrier, en un mot le salarié, cette limitation survient trop tôt lorsqu'elle le surprend encore en pleine forme sans compenser pour autant, par une rente suffisante — assurance-vieillesse ou autre — la perte de salaire. Cette limite à l'activité lucrative, basée sur l'âge, a été décrétée dans les années 30, soit à une époque où la Suisse connaissait le chômage; ainsi, les autorités libéraient des postes pour les jeunes. Si aujourd'hui on est revenu à une plus grande souplesse en la matière, c'est que les temps ont changé.

Aujourd'hui, lorsque cette loi est appliquée strictement, son effet sur ceux qu'elle touche directement apparaît dans son ensemble plus nuisible que salutaire; il est, en effet, certain que le retraité involontaire se sent relégué parmi les « vieux ». Il suffit que son travail ait rempli toute sa vie, qu'il n'ait pas d'intérêt en dehors de son métier, et le voilà désœuvré, déséquilibré et mécontent. L'adaptation à de nouvelles conditions, que le travailleur trouvera certainement dans tout nouvel emploi, est des plus difficile à un âge avancé, tandis que ce même homme donnerait sans doute pleine satisfaction en continuant dans l'ancienne voie.

Les réactions à la retraite seront variées selon que cette dernière a été imposée ou est bienvenue. Il y a bien entendu de nombreux salariés qui attendent longtemps le moment d'être libérés d'un emploi qui leur pèse. Ce sont en première ligne ceux qui ont une santé précaire. D'après des enquêtes effectuées, on aurait en effet constaté que ce sont d'abord ceux dont la santé n'est plus à la hauteur de la tâche, pour qui, quitter un emploi, signifie un soulagement; la majorité des autres travailleurs préféreraient continuer. Cela nous amène à nous demander si une répartition de l'aide à la vieillesse plus nuancée ne permettrait pas d'aider plus tôt ceux qui, relativement jeunes, ne peuvent plus accomplir leur travail, au dépens de ceux qui, capables et en bonne santé malgré leur âge avancé, garderaient leur emploi et, partant, leur salaire intégral. L'assurance-invalidité vient sans doute améliorer bien des situations tragiques et nous osons espérer que quand elle sera rodée, maintes lacunes disparaîtront.

Pour l'homme le passage d'une vie active à celle de la retraite se fait difficilement, car pour lui le travail est, pour ainsi dire, sa raison de vivre. Sa famille dépend de lui et de son gain, de sorte que très souvent en se retirant de la vie active il a l'impression de ne plus faire son devoir et il se croit déconsidéré sinon méprisé par son entourage. Très facilement, il se sentira gêné en restant à la maison, et même il s'y sentira peut-être de trop. Alors le ressentiment contre la société l'aigrit, tourne quelquefois à la haine, ou bien provoque un laisser-aller que détruit ses dernières résistances morales; l'alcoolisme et le communisme guettent leur proie.

La femme passe plus facilement d'une phase à l'autre, parce que sa nature même la rattache à la maison. C'est pour cela que si elle travaillait en dehors de chez elle, elle aura l'impression, en prenant sa retraite, de « rentrer chez elle » et de « pouvoir enfin vivre sa vie à elle ».

Rare est la femme qui même en se donnant corps et âme à une vie en dehors de la maison y trouve son bonheur, si elle n'a pas la compensation d'un chez-soi accueillant qu'elle retrouvera le soir et à ses heures de loisir et qu'elle aura façonné selon ses goûts. C'est pour cette raison qu'il est important que toute femme seule, jeune ou âgée, se crée elle aussi un foyer, ne serait-ce qu'une chambre bien « à elle » où elle sait pouvoir retourner le soir et se retrouver elle-même. La femme a besoin d'une sorte de refuge... presque secret. C'est encore pour cette même raison que l'idée de la maison de repos n'est acceptable que si les pensionnaires ont leur propre chambre, avec leurs meubles et leurs objets à eux et que l'asile ancien, avec ses dortoirs, ne devrait plus exister.

Retraités mais non oisifs

Ne plus pouvoir faire, après 60 ans ce qu'on faisait à 40 ne veut pas dire qu'on soit devenu incapable de travailler; c'est pourquoi, il faudrait qu'il se crée aussi chez nous, dans les usines et dans les grandes entreprises des possibilités de travail à mi-temps pour le personnel âgé ou handicapé, comme cela se fait en Angleterre et ailleurs. Bien entendu, dans une certaine mesure, cela existe aussi chez nous, dans le secteur privé notamment. Preuve en est cet homme qui, âgé de plus de 80 ans, va toutes les après-midi à « son étude » où il est employé depuis une cinquantaine d'années. Ses patrons ont sans doute compris que le salaire qu'ils lui versent a pour lui mille fois plus de valeur qu'une rente. Il est frappant de relever combien l'humeur de cet homme varie selon qu'il travaille ou qu'il soit tenu de garder la chambre par suite d'un refroidissement ou d'un autre malaise bénin.

Citons d'autre part le cas d'une malade qui devait avoir près de 60 ans à l'époque et qui souffrait d'une lésion cérébrale. Son mal n'affectait nullement son intelligence mais la rendait souvent incapable de faire le moindre effort. Un médecin avait trouvé en elle une collaboratrice efficace et sûre pour les travaux scientifiques qu'il poursuivait. Le travail de la malade restait indépendant et pouvait donc être interrompu quand son état l'exigeait. Il avançait, quoique lentement, et l'on imagine facilement la satisfaction qu'il procurait aux deux parties intéressées. Il faudrait, plus souvent encore, « tomber » sur de tels exemples.

Nous verrons dans la suite de cet article, ce qui se fait dans le domaine de l'occupation du vieillard ou de la personne handicapée, grâce à une nouvelle orientation dans le travail social et nous tâcherons de saisir l'importance d'un rythme plus ralenti de la vie d'une personne âgée, face aux années à venir.

(à suivre)